

COP-22, Marrakech : Déclaration du 1er Sommet africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains réunis à Marrakech, le 16 novembre 2016, à l'invitation de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, lors du 1^{er} Sommet Africain de l'Action, en marge de la 22^{ème} Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) ;

Soulignons que :

- * L'Afrique, qui a le moins contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, est le continent le plus touché par les changements climatiques et leurs effets sur ses territoires dont les conséquences peuvent représenter une menace pour sa paix, sa sécurité et son développement durable;
- * les régions africaines ont volontairement lancé des initiatives en matière d'adaptation et d'atténuation, visant à améliorer leur résilience et à promouvoir un développement durable ;

Réaffirmons :

- * l'importance d'une mise en œuvre adéquate des Objectifs de Développement Durable, fondés sur les principes de Rio, en particulier celui de «la responsabilité commune mais différenciée », pour relever le défi du changement climatique ;
- * l'engagement concret et substantiel des pays africains à contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques ;
- * notre ambition de faire de l'action pour le climat un levier d'émergence, en vue de construire un modèle de développement inclusif et durable répondant aux aspirations légitimes des populations africaines et préservant les intérêts des générations futures ;
- * notre volonté d'œuvrer collectivement et solidairement pour une Afrique résiliente au changement climatique et qui façonne son destin, à travers des approches sous régionales et régionales ;

Nous nous engageons à :

- * promouvoir les politiques et les mesures en matière d'adaptation requises, qui soient aussi des catalyseurs pour une transformation structurelle profonde sur les plans économique et social en Afrique ;
- * consolider nos engagements respectifs en matière de lutte contre les effets du changement climatique, pour donner davantage de cohérence à nos stratégies et avancer ensemble ;
- * accélérer la réalisation des initiatives déjà identifiées ou lancées, en s'appuyant non seulement sur nos ressources intrinsèques mais également en mobilisant les bailleurs de fonds, multilatéraux et bilatéraux ainsi que les acteurs non étatiques ; à titre d'exemple, il s'agit d'initiatives :
 - visant à renforcer la résilience de notre Continent face aux menaces du

dérèglement climatique, en particulier « l'Initiative Africaine pour l'Adaptation », l'initiative pour « l'Adaptation de l'Agriculture Africaine », connue sous l'acronyme « Triple A », le projet de la « Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel », l'initiative pour la « Sécurité, la Stabilité et la Soutenabilité », celle pour la « Résilience Rurale », ou encore celle en faveur des « Forêts dans la Région Méditerranée et au Sahel » ;

- en faveur d'une co-émergence durable africaine, notamment « l'Initiative Africaine pour les Energies Renouvelables », celle relative à la « Conservation de l'Ecosystème du Bassin du Lac Tchad », celle pour une « Croissance Bleue », ou encore celle portant sur la réalisation d'un « Couloir Africain de l'Energie Propre » ainsi que le « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ».

* encourager et faciliter la participation du secteur privé à la mobilisation de capacités et de financements supplémentaires pour relever le défi du changement climatique ;

Nous lançons un appel à nos partenaires stratégiques pour :

* renforcer notre coopération dans le sens de l'ambition africaine pour un développement durable et inclusif ;

* fournir un appui efficace et concret à la mise en œuvre de cette l'ambition, à travers notamment, l'augmentation du financement public, la facilitation de l'accès au financement climatique et son rééquilibrage en faveur de l'adaptation, le renforcement des capacités et le transfert de technologies.

Tout en remerciant Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc d'avoir pris l'initiative de convoquer ce Sommet de l'Action en faveur de la co-émergence de l'Afrique, Et en relevant la pertinence d'unir la voix du Continent pour mieux défendre ses intérêts, Invitons Le Roi du Maroc, en relation avec le Président en exercice de l'Union Africaine, à œuvrer pour la mise en œuvre de cette Déclaration, notamment au niveau de la coordination et du suivi des initiatives prioritaires dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques et du développement durable ainsi que de la mobilisation des partenaires du Continent, bilatéraux ou multilatéraux et décidons, dans ce cadre, la création de trois commissions dédiées à :

1. La région du Sahel, présidée par la République du Niger
2. La région du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo.
3. les Etats Insulaires, présidée par la République des Seychelles.